

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-024

Date de la convocation : 21/03/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 20

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Olivier GODART, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT, M. Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS, M. Gérard LORFEUVRE donne pouvoir de vote à M. Roland CANIVENQ, M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Désiré NANJI et M. René SALEZ donne pouvoir de vote à M. Vincent FLEURY

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 22/02/2024

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 22/02/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE par 17 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme Françoise PAYEN, Vincent FLEURY et Jean-Pol RICHELET) le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 22/03/2024.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN

Le Président,


Benoît SINGLIT